



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# MA2I, Société de mécanique et de maintenance industrielle reprise par un jeune ingénieur

Arcéane, spécialiste de la transmission et reprise d'entreprises, a accompagné Bernard DUPLAN et Philippe GUIRAUDIES dans la cession de leur société MA2I, à Monsieur Louis MAUREL.

## La société MA2I

La société MA2I est initialement une SARL, créée en octobre 2004 spécialisée dans l'étude, la construction et la maintenance de machines pour l'industrie. En septembre 2010, Bernard DUPLAN et Philippe GUIRAUDIES afin de répondre à une demande complémentaire de leur clientèle créent la SARL ECSA 47, société sœur de MA2I. L'activité d'ECSA 47 sera dédiée à l'installation de tuyauteries industrielles. Les deux sociétés sont localisées dans le même bâtiment situé à Fumel (47) et se partagent les services administratifs.

Une grande partie de la clientèle est commune aux deux entreprises, principalement dans le secteur de l'agroalimentaire, mais également dans les carrières et autres industries locales.

## Les Cédants

Monsieur Bernard DUPLAN pouvait faire valoir ses droits à la retraite en 2022 et Monsieur Philippe GUIRAUDIES en charge du bureau d'études, plus jeune, souhaitait céder ses participations mais continuer à épauler le futur repreneur durant quelques années.

## L'Opération

Louis MAUREL, 33 ans, qui a su séduire les cédants de par sa formation d'ingénieur en ingénierie industrielle, son expérience dans des groupes industriels en France et en Europe et son engagement à conserver un management engagé et proche de ses équipes. Monsieur Louis MAUREL était particulièrement intéressé également à ce que Philippe GUIRAUDIES conserve la responsabilité du bureau d'études. L'opération a été réalisée via une holding de reprise, financée sur fonds propres et grâce à un emprunt accordé par l'une des banques historiques de MA2I.

Louis MAUREL s'est également porté acquéreur des locaux occupés par MA2I et propriété d'une SCI appartenant aux cédants. Cette opération immobilière se concrétisera début 2023.

---

### Conseils Cédants

Cabinet M&A : **ARCEANE** – Laurent CHECA

Conseil juridique : **FIDAL** - Maître Patrick ESPAGNET

### Conseils Acquéreur

Conseil comptable et Juridique : **ACOM Expertise**

---

## À propos de Arcéane

Arcéane, société de conseil indépendante en fusions-acquisitions, dédiée aux PME (2 - 30 M€), composée de plus de 16 professionnels, avec une présence nationale (5 implantations en France) et +250 opérations à son actif.

Depuis 20 ans, Arcéane accompagne des sociétés familiales, des dirigeants-actionnaires de PME-ETI et des entrepreneurs repreneurs. Membre de Geneva Capital Group (GCG), réseau mondial (+50 pays) de conseils indépendants en M&A.